

BILAN SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU CANTON

CONFÉRENCE DE PRESSE
NEUCHÂTEL, 23 FEVRIER 2024

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**
Service de l'aménagement du territoire



M. Laurent Favre, Conseiller d'État

RAT 2023

Le Rapport quadriennal sur l'aménagement du territoire dresse le bilan des évolutions 2019-2022, et commente l'état de la planification fin 2023, ainsi que les enjeux pour l'avenir.

Contenu du rapport

- Principaux messages (p.1 à 5)
- Vue globale (tableau de monitoring) (p.6)
- Bilan de l'aménagement par priorité politique selon le plan directeur cantonal (p.12 à 91)
- Perspectives (p.92)

Contexte général

- Mise en œuvre du plan directeur cantonal approuvé en 2019 par le Conseil fédéral, suite à la révision de la LAT en 2014
- Thèmes prioritaires : développement vers l'intérieur, coordination urbanisation + transport; développement qualitatif du cadre de vie; durabilité
- Changements de contexte au plan fédéral et cantonal dans le domaine de l'énergie et du climat (1^{er} Plan Climat)
- Enjeux démographiques (politique de domiciliation, vieillissement de la population, rééquilibrage de la population et des emplois Montagnes-Littoral)

Les principaux messages

- L'urbanisation est sous contrôle et la préservation des terres agricoles est renforcée.
- Des progrès sont enregistrés dans les domaines de la démographie et de l'emploi, de la mobilité, de l'environnement et de l'énergie, et la biodiversité.
- Concernant le développement vers l'intérieur et la coordination avec les transports, la mise en œuvre des principes du plan directeur se poursuit, grâce à :
 - la révision des PAL (en cours)
 - la politique des pôles : planification de nouveaux pôles mixtes, pôles de gare, pôles de logement et pôles économiques
 - la Stratégie mobilité 2030 : les grands projets sont lancés. Les conditions seront fondamentalement différentes d'ici 15 ans !
 - le Projet d'agglomération RUN (nombreuses mesures concrètes u+t)

Le bilan fait état de résultats encourageants 1/3

- Population cantonale en augmentation ces trois dernières années.
- L'emploi connaît une solide progression depuis 2021.
- La densification des zones d'activités économiques se poursuit.
- Des quartiers exemplaires en terme de qualité du cadre de vie sont mis sur le marché.
- La valorisation des friches se concrétise progressivement.
- L'accentuation du vieillissement de la population constitue un défi.



Le bilan fait état de résultats encourageants 2/3

- Les grands projets visant à mettre en œuvre la Stratégie mobilité 2030 avancent conformément aux objectifs du canton.
- La desserte en transports publics des zones à bâtir continue de s'améliorer.
- Dans le domaine de la mobilité douce et de la modération du trafic de nombreuses mesures ont été réalisées.

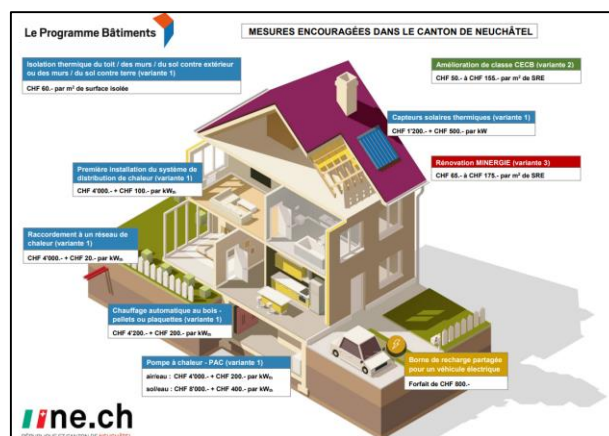


La nouvelle gare des Forges est entrée en fonction ce dimanche 12 décembre.
© Christian Galley



Le bilan fait état de résultats encourageants 3/3

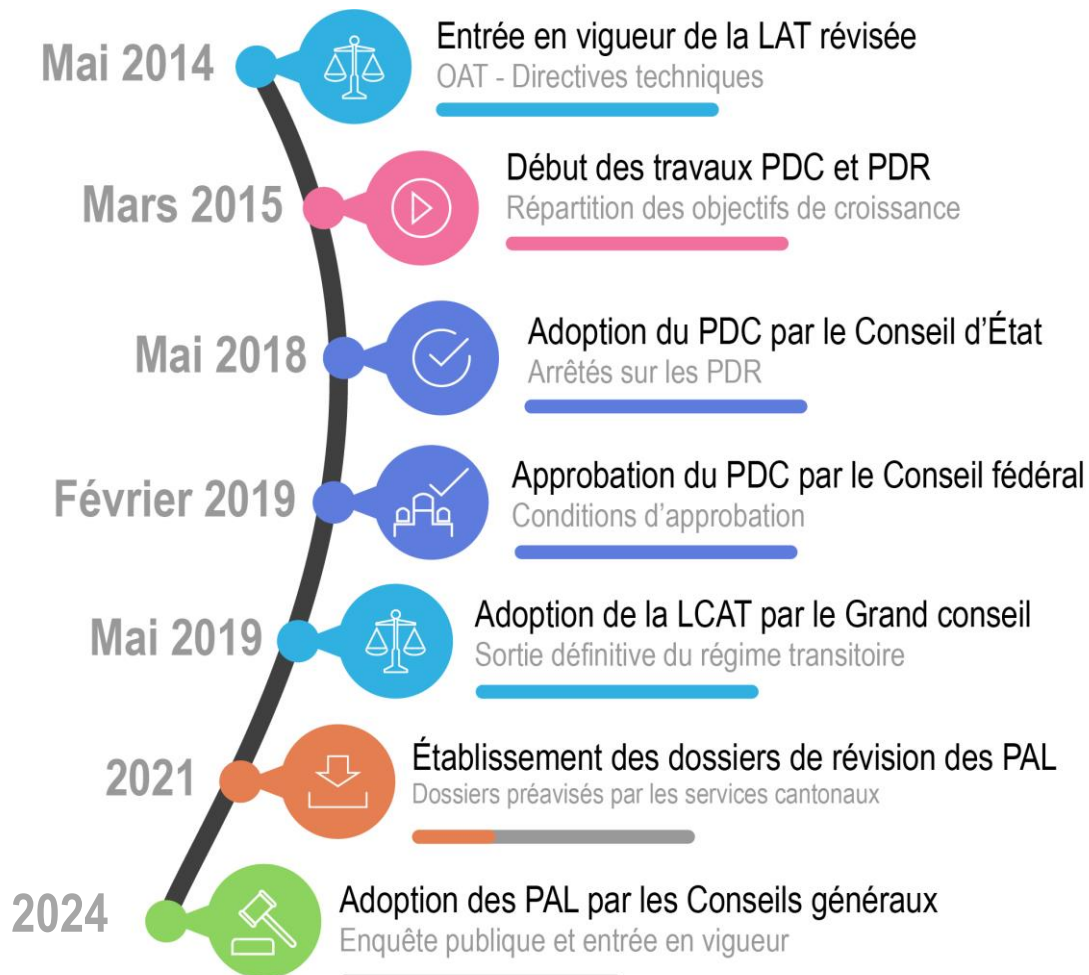
- Les énergies renouvelables gagnent du terrain et l'empreinte environnementale tend à diminuer, conformément aux objectifs du Plan Climat.
- Programme Bâtiment NE: quelque 900 promesses de subvention pour 9 millions de francs en 2022 contre 545 en 2019. Plus de 1000 promesses et 10 millions en 2023.
- Les SDA reste stable à 539 ha de plus que le contingent cantonal.
- La part de SAU en agriculture et viticulture biologique continue d'augmenter et les surfaces naturelles protégées occupent désormais 1/4 du territoire



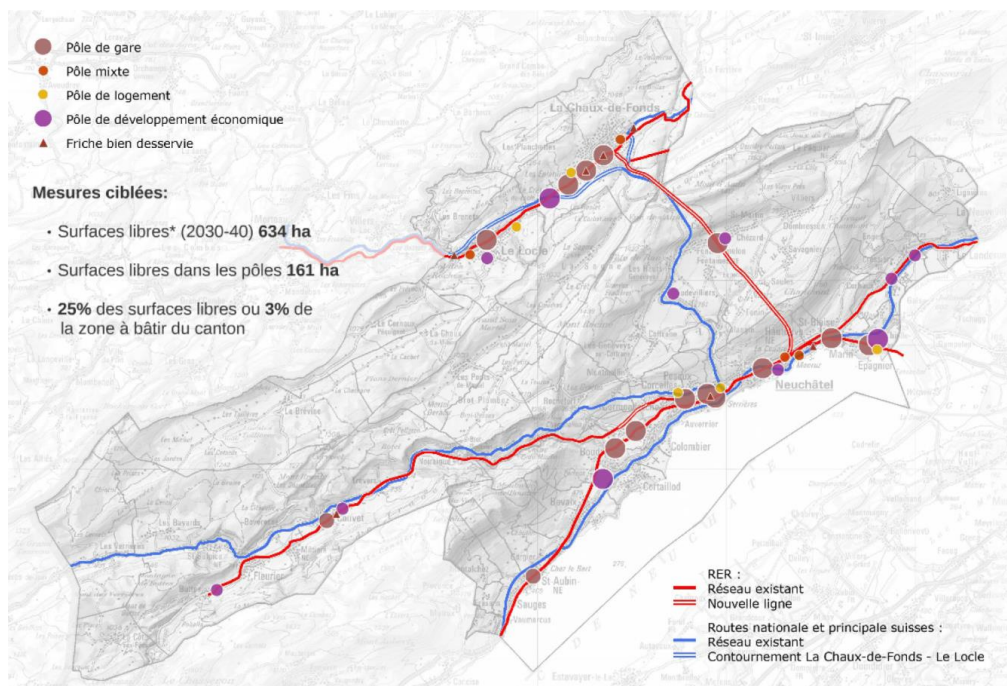
M. Dominique Bourquin,
aménagiste cantonal

Mise en œuvre de la LAT1

Processus de révision :



Mise en œuvre de la LAT1



- Croissance modérée et qualitative
- Développement vers l'intérieur
- Redimensionnement des zones à bâtir
- Disponibilité des terrains
- Politique des pôles (pôles de gare, pôles mixtes, pôles de logements, pôles économiques)
- Management des zones d'activités économiques

- Réduire le dimensionnement des zones d'habitations, mixtes et centrales dans les communes concernées, conformément aux plans directeurs régionaux, au plan directeur cantonal et aux arrêtés du Conseil d'État.
- Réévaluer l'ensemble des autres zones à bâtir, notamment les zones d'activités économiques, à l'aune de l'opportunité de localisation et du besoin, en valorisant également les friches.
- Confirmer et développer les pôles stratégiques et les pôles de logement.
- Appliquer une densité minimale dans les pôles et nouvelles zones à bâtir.
- Garantir la disponibilité des terrains à bâtir.

- Prévoir des espaces verts et des zones à des fins publiques en suffisance.
- Éviter les emprises sur les SDA et permettre de retrouver de nouvelles surfaces lors de dézonages.
- Adapter les règlements communaux selon l'accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC).
- Établir des plans numérisés (géodonnées), lesquels seront versés au cadastre des restrictions publiques à la propriété foncière (CRDPPF) pourvu de la foi publique.

État d'avancement des révisions

- 18 communes sur 27* ont livré un projet de PAL révisé pour examen à ce jour, dont la quasi-totalité qui doit réduire leurs zones à bâtir.
- 19 ha sont déjà sortis des zones d'habitation, mixtes et centrales sur les 78 ha selon le PDC, notamment grâce à la réduction des zones de constructions basses (zones cantonales). Le solde est prévu avec la révision en cours.
- 24 promesses de subventions pour la révision des PAL octroyées pour un montant d'environ 655'000 francs.

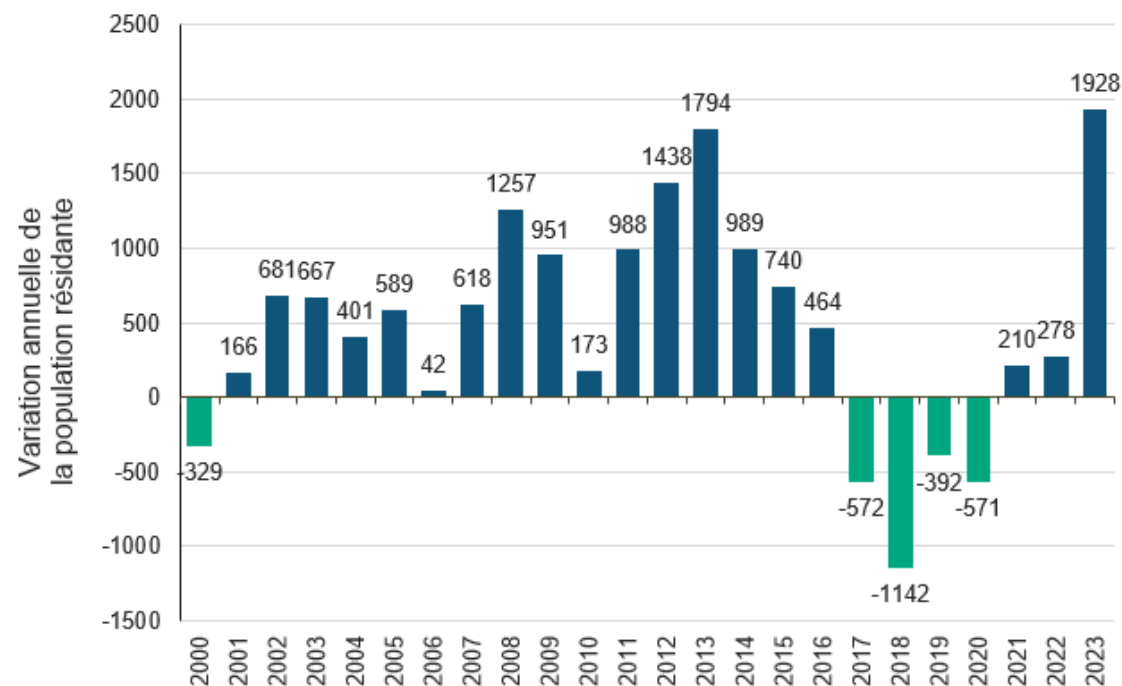
* *État avant fusion Laténa*

Mme D. Robyr Soguel,
responsable du plan directeur cantonal

Évolution démographique

- Augmentation de la population cantonale +1.05% 2019-2023
- 20% ont plus de 65 ans en 2023
- Les ménages privés d'1 ou 2 personnes représentent 71% en 2021

Évolution de la population résidante 2000-2023



Emplois et zones d'activités économiques

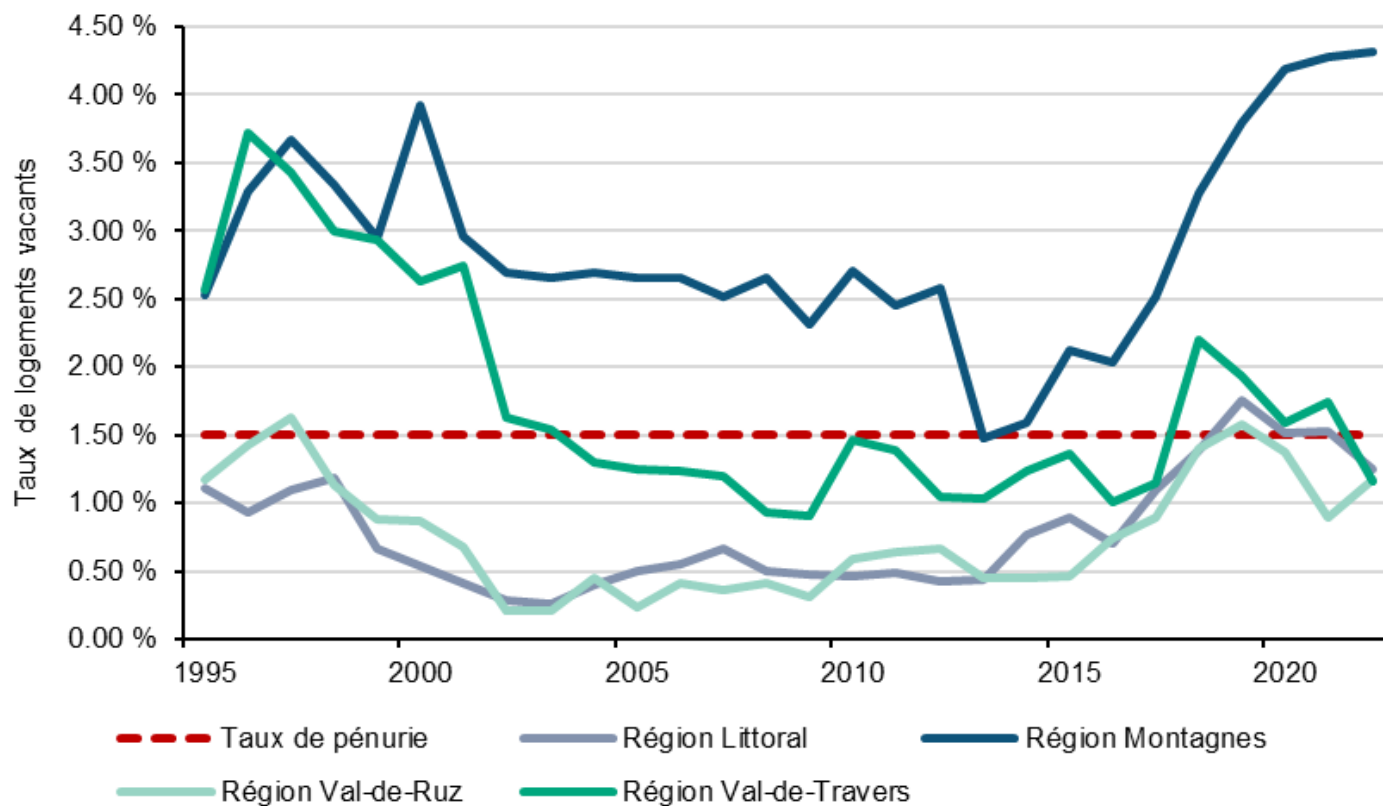
- Croissance annuelle moyenne des emplois 2018-2021 +0.3%. Solide progression depuis 2022
- Taux de chômage historiquement bas pour le canton : 2.8% fin février 2023
- Densification des zones d'activités économiques : +4'057 EPT entre 2014 et 2020 pour une même surface
- Pôles de Microcity-EPFL, Crêt-du-Locle-Néode et Saignoles au Locle particulièrement denses.

Densité d'emplois (EPT/ha) dans les zones d'activités économiques des pôles en 2019 et 2021

Pôles	Densité d'emploi cible	Densité d'emplois	
		2019	2021
Crêt-du-Locle et Néode	125	137	164
Entre-deux-Lacs	85	19	19
Le Locle	85	195	174
Littoral Est (pas réalisé)	125	0	0
Littoral Ouest	125	103	103
Microcity	125	231	253
Val-de-Ruz	85	53	47
Val-de-Travers	85	60	58

Politique du logement

Taux cantonal de logements vacants 2.2% en 2022.



Évolution du taux de logements vacants dans les quatre régions du canton

Politique du logement

Dès 2023, les communes ont été invitées à rechercher des emplacements dans leur PAL pour de nouveaux EMS.

Réalisation d'appartements avec encadrement d'utilité publique dans toutes les régions :

- Bel-Air, aux Brenets (18 AE)
- Les Fleurs du Van, à Couvet (25 AE)
- La Musinière, à St-Blaise (18 EA)
- La Capitane, à St-Aubin (36 AE)
- Le cœur des Forges, à La Chaux-de-Fonds (51 AE)
- ...



Résidence Cœur des Forges, La Chaux-de-Fonds

De nouveaux quartiers exemplaires

(non exhaustif)

La Molière, St-Aubin (2020)



Tivoli-Sud et vallon de la Serrière, Neuchâtel



Anciens silos Grands-Moulins, La Chaux-de-Fonds (2019)



Bellavista, Portes-Rouges, Neuchâtel



- Tivoli Sud, Neuchâtel
- Silo à sucre, Neuchâtel
- Beauregard, Neuchâtel
- Portes-Rouges, Neuchâtel
- Monruz Sud, Neuchâtel
- La Coopérative d'En Face, Neuchâtel
- Derrière chez Menod, La Tène
- La Molière, Saint-Aubin
- Le Corbusier, îlot A, La Chaux-de-Fonds
- Les Moulins, La Chaux-de-Fonds
- Ilot Vert, La Chaux-de-Fonds
- Champ Nauger, Le Locle (Les Brenets)
- ...

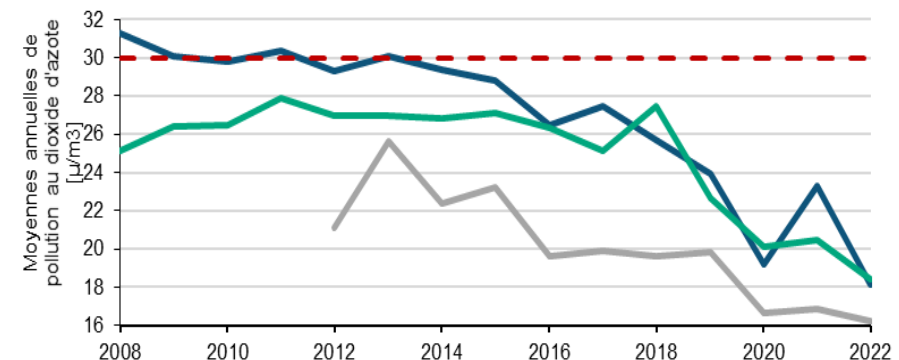
Aspects environnementaux

- Mixité des fonctions : un enjeu qui gagne en importance avec la densification.
- Bruit routier : les mesures de lutte contre le bruit routier se poursuivent:
 - à fin 2022, 53 km de revêtements phono-absorbants posés sur les routes cantonales
 - création de 32 «zones 30» dans les communes.
- Baisse significative de la pollution au dioxyde d'azote depuis 2014.



Espace de co-working, café et parc ouverts au public

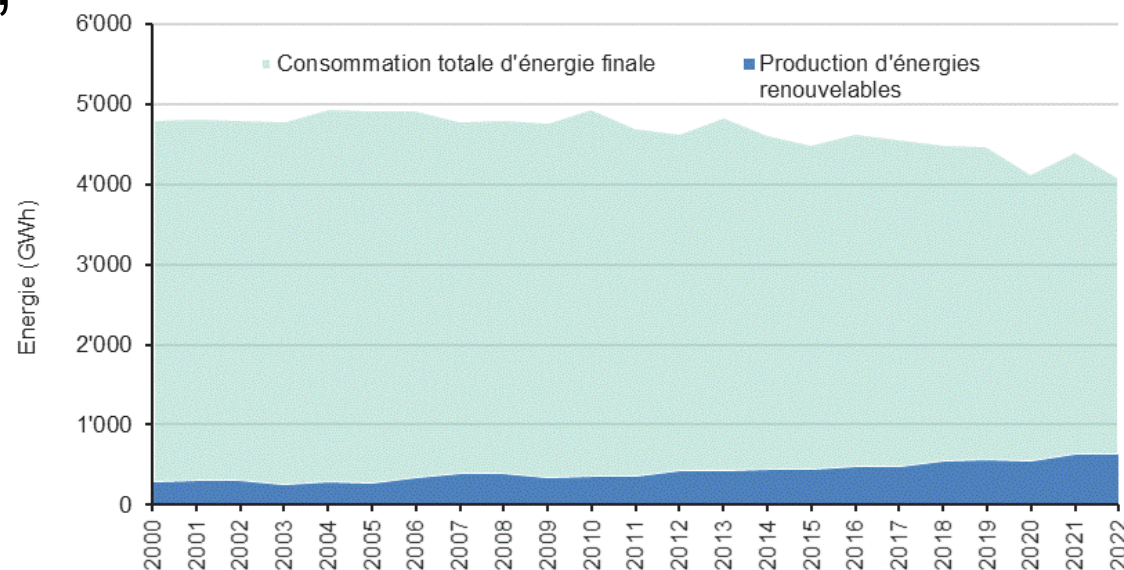
Évolution des moyennes annuelles de pollution au dioxyde d'azote (NO₂) en µg/m³



Transition énergétique en marche

- Baisse de la consommation totale d'énergie -13.8% entre 2000 et 2022, proche de l'objectif intermédiaire (-15% entre 2000 et 2025)
- Progression des énergies renouvelables produites de 6.1% en 2000 à 15.7% en 2022 (objectif de 19.5% en 2025)

Évolution de la consommation totale d'énergie finale en GWh et de la production totale d'énergies renouvelables en GWh 2000-2022



M. Laurent Favre, Conseiller d'État

Vers une mobilité toujours plus durable

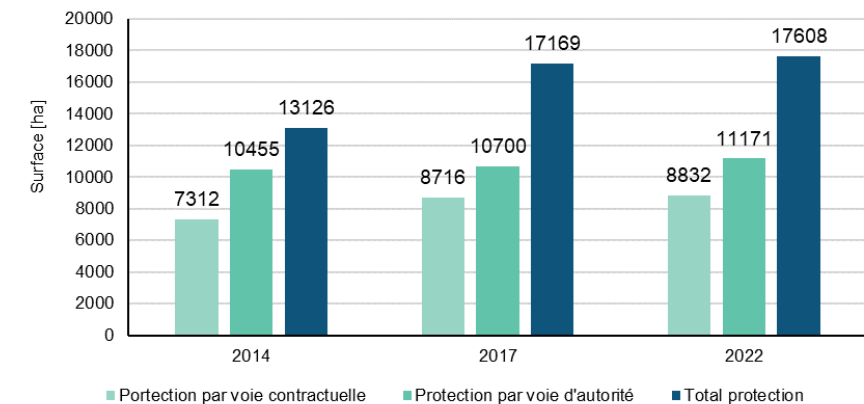
- Lancement avant-projet Ligne directe par les CFF
- Nouvelle Halte des Forges
- Démarrage travaux contournements routiers N20
- Desserte en transports publics en légère amélioration;
Bonne en comparaison aux territoires voisins
- Trafic individuel motorisé stable ;
- Révision du règlement sur le stationnement privé (nb de places à créer)
- Plus de 15 mesures du PDCMC déjà réalisées
(24 km pistes et bandes cyclables)
- Adoption du PDChemins en 2023 (+ 69 km pour la randonnée)

Agriculture et biodiversité

- Maintien de 605 ha de vignes
- Contingent des surfaces d'assolement garanti marge cantonale (+ 539 ha)
- Part de SAU en agriculture biologique en forte augmentation (+26.9%)
- Surfaces naturelles protégées : 24,5% du territoire cantonal.
- Le développement vers l'intérieur favorise le maintien des espaces nécessaires à l'agriculture, la faune, la flore hors zones à bâtir.



Surfaces naturelles sous protection en 2014, 2017 et 2022.



Conclusion

- La mise en place du dispositif vers un développement plus durable progresse, tant sur le plan cantonal que communal
- Un bilan positif peut être tiré en matière de durabilité de notre développement territorial entre 2019 et 2022/23.
- Il reste encore à faire car nos objectifs sont ambitieux dans tous les domaines.
- L'effort en vaut la peine pour renforcer encore la qualité de notre cadre de vie et de l'environnement, tout en permettant un développement économique durable.



NEUCHÂTEL
UN CANTON À VIVRE

UN CANTON À VIVRE NEUCHÂTEL

FR | DE



/ ne.ch

Nous vous remercions pour votre attention

Questions - Réponses